



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

PLAN GENERAL

Approuvé par la Municipalité Bassins, le Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angelez

Soumis à l'enquête publique du au Au nom de la Municipalité Syndic D. Lohri Secrétaire N. Angelez

Adopté par le Conseil communal Bassins, le Président F. Martignier Secrétaire N. Guignard Pidoux


Dossier n° 1824

Version (enquête publique) 04.07.2019

PLAREL SA LAUSANNE

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud Lausanne, le La Cheffe du Département

Entré en vigueur le



LEGENDE

- Limite du territoire communal
- Périmètre de secteur traité dans le plan de la localité de Bassins
- Construction existante
- Zone de eaux 17 LAT
- Limite de construction relative aux espaces réservés aux cours d'eau (OEaux, art. 41a)
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT A
- Zone agricole protégée 16 LAT B
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT - situation indicative (pour la délimitation exacte, se référer au document "Consultation de nature forestière liée au PGA", novembre 2017)
- Aire forestière sylvo-pastorale 18 LAT - situation indicative
- Monument culturel (construction) - note 2 au recensement architectural
- Monument culturel (construction) - note 3 au recensement architectural
- Monument culturel (construction) - note 4 au recensement architectural

A TITRE INDICATIF

- Objet porté à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) - n° d'identification
- Objet porté à l'Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS) - n° d'identification
- Région archéologique - n° d'identification
- Zone S1, S2 et périmètre de protection des eaux - situation indicative
- Zone S3 de protection des eaux - situation indicative